



JUDO CLUB VALSERHÔNE

INSCRIPTIONS SAISON 2025 / 2026

PLANNING HORAIRES

(sous réserve de modifications en fonction des effectifs)

MARDI

17H00 à 18H00	MINI-POUSSINS (2018 / 2019)
18H00 à 19H00	POUSSINS (2016 / 2017)
19H00 à 20H00	BENJAMINS (2014 / 2015)
	MINIMES (2012 / 2013)
	CADETS (2009 / 2010 / 2011)

MERCREDI

13H30 à 14H30	MINI-POUSSINS (2018 / 2019)
14H30 à 15H15	BABYS JUDO (2020)
15H15 à 16H00	BABYS JUDO (2021)
16H00 à 16H40	MOJOP AVEC LES PARENTS (2022)
17H00 à 18H00	POUSSINS (2016 / 2017)
18H00 à 19H00	BENJAMINS (2014 / 2015)
19H00 à 20H00	SELF-DEFENSE / JUJITSU (A partir de 14 ans) !!! NEW !!!
20H00 à 21H30	JUDO ADULTES
	MINIMES (2012 / 2013)
	CADETS (2009 / 2010 / 2011)
	JUNIORS (2006 / 2007 / 2008)
	SENIORS (2005 et avant)

JEUDI

17H00 à 17H45	BABYS JUDO (2020 / 2021)
17H30 à 18H30 (Pour les compétiteurs seulement)	BENJAMINS (2014 / 2015)
	MINIMES (2012 / 2013)
	CADETS (2009 / 2010 / 2011)

VENDREDI

17H00 à 18H00	MINI-POUSSINS (2018 / 2019)
18H00 à 19H00	POUSSINS (2016 / 2017)
19H00 à 20H00	BENJAMINS (2014 / 2015)
20H00 à 21H30	JUDO ADULTES
	MINIMES (2012 / 2013)
	CADETS (2009 / 2010 / 2011)
	JUNIORS (2006 / 2007 / 2008)
	SENIORS (2005 et avant)



* Pour le bon déroulement des séances d'entraînement, les parents ne sont pas admis dans le dojo

CATEGORIES D'ÂGES



2022	MOJOP (mobilité et jeux d'opposition) – avec un parent
2020 - 2021	BABYS JUDO
2018 - 2019	MINI-POUSSINS
2016 - 2017	POUSSINS
2014 - 2015	BENJAMINS
2012 - 2013	MINIMES
2009 – 2010 - 2011	CADETS
2006 – 2007 - 2008	JUNIORS
2011 et avant	SELF-DEFENSE / JUJITSU !!! NEW !!!
2005 et avant	SENIORS

CERTIFICAT MEDICAL

- SI VOUS N'AVEZ JAMAIS FAIT DE JUDO, il faut un **CERTIFICAT MEDICAL**
 - Si vous avez déjà pratiqué:
 - * QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES **MINEURS** + ATTESTATION
 - * QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LES **MAJEURS** + ATTESTATION / CERTIF 5 ans
- Si vous répondez « oui » à l'une des questions, il faut un CERTIFICAT MEDICAL.*

SUR LE PASSEPORT : à partir de Benjamin, la mention « **Apte à la pratique du judo en compétition** » signée du Médecin est demandée

COTISATIONS

LICENCE - ASSURANCE - COTISATION - Dont 46 € de licence, reversée à la Fédération Française de Judo

180 €	SELF-DEFENSE	1 cours / semaine
180 €	BABYS JUDO	1 cours / semaine
210 €	BABYS JUDO	2 cours / semaine
210 €	MOJOP	1 cours / semaine (2 licences – parent et enfant)
230 €	SENIORS	2 cours / semaine
230 €	MINI-POUSSINS POUSSINS JUNIORS	3 cours / semaine
250 €	BENJAMINS MINIMES CADETS	4 cours / semaine

Réductions :

- 10 % dès **deux** inscriptions
- 20 % dès **trois** inscriptions
- 30 % dès **quatre** inscriptions

Le Club accepte la carte **PASS'REGION** (vous munir de la carte pour relever vos coordonnées), le **Pass Sport**, les **Chèques Jeunes Ain**, et les chèques vacances (**ANCV**).

Ce document n'a pas de valeur contractuelle. Il n'est qu'informatif et ne remplace pas les dispositions prévues au contrat par la Fédération Française de Judo, Juïtsu, Kendo et disciplines associées. (Notices d'information téléchargeables sur le site Internet de la FFJDA www.ffjda.com).

Mode de réclamation : Le paragraphe ci-dessous précise les modalités d'examen des réclamations et le recours possible à la Médiation de l'assurance.

Comment adresser votre réclamation ? Dans tous les cas, vous devez formaliser par écrit votre réclamation afin que nous puissions répondre au mieux à votre insatisfaction, et l'adresser : A votre interlocuteur AXA habituel (ses coordonnées sont indiquées sur vos documents) et sur votre Espace Client en ligne) ou au service clients avec lequel vous êtes en relation, ou, à tout moment, au Service Réclamations en fonction de la nature du litige :

les garanties d'assurance

- via le formulaire de contact sur axa.fr ou en ligne depuis votre Espace Client AXA ou par courrier, à l'adresse suivante :
AXA France – Service Réclamations – TSA 46 307 – 95901 Cergy-Pontoise Cedex 9

Engagements : Un accusé de réception vous sera adressé dans un délai maximum de dix jours. Votre situation sera étudiée avec le plus grand soin et une réponse argumentée vous sera adressée dans un délai maximum de soixante jours.

Insu du médiateur Vous pouvez saisir le Médiateur de l'assurance : deux mois après votre première réclamation écrite, que vous ayez reçu une réponse ou non de notre part, en tout état de cause, dans un délai maximum d'un an à compter de la date de votre première réclamation écrite.

La saisine peut se faire : par voie électronique sur le site mediation-assurance.org ou par courrier, à l'adresse suivante : Le médiateur de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

L'intervention du Médiateur est gratuite. Le Médiateur formulera une proposition de solution dans un délai de 3 mois à réception de votre dossier complet. Les deux parties, vous-même et AXA, restent libres de suivre ou non la proposition du Médiateur. Vous conservez tout moment la possibilité de saisir le tribunal compétent.

LES

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR



En vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération agréée, hors disciplines, à contraintes particulières.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux garder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.				
Tu es : ☐ une fille ☐ un garçon			OUI	NON
Ton âge : ans				
L'année	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?			
	As-tu été opéré(e) ?			
	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?			
	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?			
	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?			
	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?			
	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?			
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?			
	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?			
	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?			
	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?			
	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?			
	Ces 2 dernières semaines	Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?				
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?				
Te sens-tu triste ou inquiet ?				
Pleures-tu plus souvent ?				
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?				
Aujourd'hui	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?			
	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?			
	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?			
À faire remplir par les parents				
	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?			
	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?			
	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)			

Si tu as répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



**PRISE DE LICENCE
MINEURS**

**ATTESTATION
QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR**

*Je soussigné M/Mme [Prénom NOM].....,
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM],
atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR
(arrêté du 7 mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Date et signature du représentant légal.



CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE POUR LA PRATIQUE DU JUDO EN COMPÉTITION

Je soussigné(e) Docteur :.....

certifie avoir examiné ce jour : Madame, Mademoiselle, Monsieur: *(rayez les mentions inutiles)*

NOM: PRÉNOM:

☐ Son état de santé lui autorise la pratique du Judo

☐ L'intéressé(e) ne présente aucune contre indication à la pratique du Judo en
Compétition *(case à cocher obligatoirement pour pouvoir participer aux compétitions)*.

FAIT à

DATE

SIGNATURE:

CACHET du MÉDECIN OBLIGATOIRE

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE POUR LE JUDO CLUB VALSERHONE

AUTORISATION PARENTALE

(Pour les mineurs pratiquant du judo, taïso, self défense)

Je soussigné(e) M. ou Mme _____

Parents de l'(les)enfant(s) : _____

☐ Autorise le judo club Valserhône à diffuser sur le site internet du club + groupes WhatsApp des photos de mon (mes) enfant(s), des informations diverses le(s) concernant comme son (leur) nom et prénom, son (leur) âge, ses (leurs) résultats sportifs... (si vous ne souhaitez pas tout autoriser, rayer les propositions qui ne vous conviennent pas)

☐ N'autorise pas judo club Valserhône à diffuser sur le site des photos de mon (mes) enfant(s), des informations diverses le(s) concernant comme son (leur) nom et prénom, son (leur) âge, ses (leurs) résultats sportifs...

Date :

Signature :